

## **COMMUNIQUÉ**

**Pour diffusion immédiate**

**Le conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures offre ses sympathies à la mère, à leur famille et aux proches des jeunes victimes Norah et Romy Carpentier**

**Saint-Augustin-de-Desmaures, le 13 juillet** – Les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures désirent manifester leur profonde tristesse à la suite du décès de Norah et Romy Carpentier de Lévis. À la mère des petites sœurs Carpentier, à leur famille et aux proches, nos plus sincères condoléances.

Les membres du conseil municipal dénoncent toute forme de violence, plus spécifiquement celle faite aux enfants, et affirment toute leur solidarité envers celles et ceux qui en sont victimes.

Des ressources professionnelles existent, comme la LigneParents au 1-800-361-5085 ou Deuil-Jeunesse 1 855 889-3666 pour avoir de l'aide. Il existe plusieurs services téléphoniques (appelés lignes d'écoute) où vous pouvez appeler gratuitement, 24 heures sur 24, sans donner votre nom. La personne qui vous répondra vous écoutera et pourra vous aider.

-30-

SOURCE : M. Sylvain Juneau  
Maire